



Le mot du maire

Chers méreyens, chères méreyennes,

La première moitié de l'année 2017 aura connu des bouleversements au sein de notre commune.

A peine nous terminions ce Bulletin que Pierre Metrot nous quittait. Notre ami Pierrot toujours disponible qui va manquer terriblement à Mérey.

Et avant ce triste évènement, suite à la démission de Lucien Tesquet au début du mois de février, il aura fallu au conseil municipal reprendre les affaires au pied levé : établir le budget 2017, organiser les élections Présidentielles, Législatives et bien sûr les Municipales partielles afin de compléter le conseil qui était amputé de 3 membres.

Le Conseil Municipal m'a élue à l'unanimité le 2 juin dernier pour être votre maire. C'est un grand honneur pour moi.

J'ai 53 ans, née à Pacy sur Eure et installée à Mérey depuis 19 ans. Je travaille chez Schneider Electric à Pacy sur Eure au service Achats depuis 34 ans. Vous pouvez me rencontrer à la mairie tous les mercredis de 15H à 18H.

Sachez que nous mettons tout en œuvre pour que Mérey soit un lieu où il fait bon vivre.

Nous sommes également très vigilants et nous nous tenons informés pour que notre belle vallée d'Eure ne soit pas dévastée par une Ligne à Grande Vitesse.

Côté projets, figure entre autres, une fête de village où nous pourrons nous rassembler tous ensemble et partager un bon moment.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été et de très bonnes vacances.

Méreyennement votre
Nathalie Plaza

Sommaire

- ✚ Le mot du Maire
- ✚ Votre nouveaux Conseil Municipal
- ✚ Informations
- ✚ Il était une fois Mérey

Calendrier



Arbre de Noel des enfants :

Le 9 décembre 2017 à partir de 14H30



Repas des Aînés :

Le 18 novembre 2017 à partir de 12H30

Carnet bleu  Carnet rose

Tom MATHIEU, né le 16 février 2017

FELICITATIONS

Aux heureux parents !

Ils se sont dit OUI ...



Pascal LAIGLE et Corine MOTZANDEL

Le 6 avril 2016

Clément GRANDIN et Stéphanie BAZIN

Le 10 août 2016

Romain BOURGINE et Laura RICHER

Le 17 décembre 2016

Tous nos vœux de bonheur !

Bien Vivre Ensemble à Mérey

Votre nouveau Conseil Municipal



Syndicats et Commissions



Conseil Communautaire Seine Normandie Agglomération

Nathalie Plaza (Titulaire) & Ivan Etinault (Suppléant)

Participe aux votes

Commission Ressources Naturelles Seine Normandie Agglomération

Nathalie Plaza (Titulaire) & Ivan Etinault (Suppléant)

Participe aux réflexions et décisions de la commission

Commission Aménagement du Territoire Seine Normandie Agglomération

Monique Pinel (Titulaire) & Anne Marie Delabre (Suppléante)

Participe aux réflexions et décisions de la commission

Bien Vivre Ensemble à Mérey

Syndicats

VOIRIE du Canton de Pacy

Ivan Etinault & Daniel Darret

Le syndicat de Voirie s'occupe de la gestion et de l'entretien des voies communales et de leurs abords (trottoirs, fossés, signalisation verticale et horizontale).

SIEGE 27

Daniel Darret & Franck Denis

Syndicat intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE 27)

Il est chargé de la distribution publique d'électricité et de gaz et peut gérer à la demande de la commune la compétence relative aux réseaux d'éclairage public ainsi que la maîtrise d'ouvrage d'enfouissement des réseaux de télécommunication.

RIVIERE D'EURE 2ème Section

Nathalie Plaza & Anne Marie Delabre

SIRE - Syndicat regroupant les collectivités territoriales (communes, départements) compétentes géographiquement sur une vallée ou une part importante de celle-ci, dont l'objet est de mener toute action concernant la gestion de la rivière et de ses affluents (assainissement, restauration des milieux, travaux d'entretien, animation de la politique locale sur ce thème, ...)

COSEC

Nelly Ledru & Louis Arnaud L'Herbier

Gestion de l'entretien du Gymnase du collège Lucie Aubrac

Commissions Communales (mise à jour en cours)

Fêtes et Cérémonies

Monique Pinel, Brigitte Albert, Xavier Bourel, Nelly Ledru & Louis Arnaud L'Herbier

Commission Communale d'Action Sociale

Nathalie Plaza, Monique Pinel, Brigitte Albert & Xavier Bourel

Bâtiments

Entretien des bâtiments communaux

X, Franck Denis & Monique Pinel

VOIRIE (Chemin Communaux)

Entretien des Chemins Communaux

Anne Marie Delabre, Brigitte Albert & Ivan Etinault

Espaces Verts

Entretien des Espaces verts de la commune

X & Xavier Bourel

Bulletin Municipal et Communication (site WEB, ...)

Rédaction du Bulletin municipal et administration

Nathalie Plaza, Brigitte Albert, Ivan Etinault & Louis Arnaud L'Herbier

Location de la salle des fêtes

Planification, remise des clés, ...

X & Monique Pinel

Bien Vivre Ensemble à Mérey

Les projets

Déjà réalisés depuis février :

Prise en charge de la part « parent » pour les transports scolaires SNA (ex CAPE)

Création du site Internet de la commune

A venir :

Route Départementale 71 – Réfection de la chaussée et mise en conformité au niveau des Moulins de Mérey

Tous les vendredis dès septembre - Vente de Fruits et Légumes cultivés par une habitante de Mérey

Journée « les gestes qui sauvent » Apprendre les premiers gestes à faire en cas d'urgence.

Fête du village

Ramassage des Encombrants

.....

Bien Vivre Ensemble à Mérey

Informations

Transports scolaires - SNA 2017-2018



Le conseil Municipal a voté la prise en charge de votre part. **Vous n'avez donc rien à verser lors de l'inscription aux transports scolaires SNA (ex CAPE).**
Attention : L'inscription est ouverte **jusqu'au 14 juillet minuit**. Une pénalité de retard sera appliquée pour tous les dossiers réceptionnés après cette date.



Site WEB Merrey

La commune de Merrey a désormais son site WEB. Vous pourrez le consulter à partir de mi-juillet à l'adresse suivante :

<https://www.merrey27.fr>

Ce site va évoluer au fur et à mesure. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions, ...



La fibre Optique arrive à Merrey

Prévue au 1^{er} trimestre 2019. Nous ne manquerons pas de vous informer en temps utile.

Vous partez en vacances :



Pensez à prévenir vos voisins et si vous le souhaitez, la gendarmerie qui effectuera des rondes de surveillance.



Budget 2017 :

Le Budget 2017 est à votre disposition à la mairie et en ligne sur notre site web pour consultation. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.



Ramassage des Encombrants :

La commune de Merrey organise, encore cette année, un ramassage des encombrants. Nous vous informerons des modalités d'organisation, par courrier, dès que la date sera fixée.



Ça s'est passé à Merrey :

Tournage du Vidéo Clip du groupe l'Age d'Or sur les bords de l'étang de la résidence en mars dernier.

<https://vimeo.com/210249830>

Informations

Joindre un médecin de garde

Nouveau n° gratuit depuis avril 2017 pour joindre un médecin généraliste de garde en Normandie. Tous les soirs après 20H, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés.

116-117

Tarifs de la salle des fêtes de Merrey

Les tarifs sont de 100€ par jour et un dépôt de 300€ de caution.

L'Amicale Méreyenne des Loisirs



Nous vous rappelons que l'Amicale Merreyenne des Loisirs est ouverte à tous, venez nous rejoindre ! Pour la saison 2017-2018 **la rentrée se fera le mardi 5 septembre 2017**. Les heures d'ouverture sont de 13h45 à 17h30 chaque mardi. Vous pouvez jouer aux cartes et autres jeux, et aussi lire, tricoter, etc....

La cotisation sera de 18 € pour la saison 2017-2018.

Rappel

Nuisances Sonores :



Toujours dans cadre du Bien Vivre Ensemble, les nuisances sonores peuvent vite devenir une source de stress.

Pensez à votre voisinage et veillez à respecter les tranches horaires ci-dessous :



Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.
Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour résumer, on évite le bruit :

Entre 12h et 13h30/14h

Puis après 18h/19h

Puis le dimanche avant 10h et dès midi



Bien Vivre Ensemble à Mérey

Il était une fois Mérey ...

Episode n°5

Si vous souhaitez participer à cette rubrique vous êtes les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter à la mairie ou à vous adresser à notre conseillère municipale et « historienne » Mme Brigitte ALBERT par mail brig.albe@orange.fr.



Plan Cadastral de 1818 Du village de Mérey

**Au cœur du village :
Le château et l'église
aujourd'hui disparus**

Notre-Dame de Mérey Une église vendue en 1813 et démolie en 1835

Le village de Mérey n'a pas d'église. On peut le regretter. Que l'on soit croyant, pratiquant ou non, la présence d'une église donne une âme aux villages. Leur solide vaisseau de pierre, planté au cœur du village, entouré des tombes où dorment les anciens villageois, relie les habitants d'aujourd'hui à un lointain passé.

Pourtant Mérey, comme tous les villages, a eu son église. Il n'en reste aujourd'hui que quelques objets religieux : la cloche qu'abrite encore le bâtiment communal et cinq statues visibles dans les églises de Gadencourt (une Vierge à l'enfant et une Sainte Catherine d'Alexandrie) et de Breuilpont (une Marie-Madeleine, un Saint Jean-Baptiste et un Saint Nicolas).

Voici ce que décrivait Marcel Baudot, qui fut directeur des Archives départementales de l'Eure de 1925 à 1949 et qui fut aussi un grand résistant pendant la seconde guerre mondiale :

« L'église de Mérey qui comprenait une nef et un chœur rectangulaire avec petit croisillon au nord fut vendue en 1813 et rasée en 1835. Des statues des XVe et XVIe siècles provenant de l'église de Mérey ont été mises à jour dans le cimetière de cette commune en 1938. Elles ont été déposées dans les églises de Breuilpont et de Gadencourt. »

Pouvons-nous compléter ces quelques lignes qui stimulent notre imagination ? Où se trouvait l'église ? Que sait-on sur elle ? Pourquoi et quand fut-elle détruite ? Pour quelles raisons et dans quelles circonstances les statues de l'église furent-elles enterrées dans le cimetière où elles ont dormi pendant plus d'un siècle à l'insu de tous ?

Bien Vivre Ensemble à Mérey

Une église bâtie au cœur du village.

Comme on peut le voir sur le plan cadastral de 1818, l'église était située le long de la route qui traverse le village, à proximité de l'ancien château, à l'emplacement du cimetière actuel.

L'église médiévale, celle qui a été détruite, a sans doute été précédée, comme partout, par une église plus ancienne. Dès les VI^e et VII^e siècles, lors de la christianisation du monde rural de la Neustrie, nom de l'ancien royaume mérovingien, les premières églises furent souvent installées dans des bâtiments gallo-romains préexistants. Est-ce le cas à Mérey ? On peut le supposer. En effet le toponyme de Mérey indique que le village a été créé à l'époque gallo-romaine. Selon les sources, ce nom viendrait du latin *madriacus*, ce qui signifie « lieu abondant en bois », ou bien de *materiacum*, nom composé avec le patronyme *Materius*, ce qui serait le nom d'un domaine agricole. La situation de Mérey était favorable : deux bacs permettaient d'y traverser l'Eure. La voie romaine encore visible entre Gadencourt et Caillouet les empruntait sans doute. Y avait-il, à l'emplacement de l'ancienne église, des vestiges de constructions gallo-romaines, *villa* ou temple, qui auraient trouvé là leur réemploi ? Plus tard, au XI^e ou au XII^e siècle, l'église de Mérey fut construite. On regrette de ne plus pouvoir admirer, comme dans les villages voisins, les proportions simples et harmonieuses que surent si bien trouver les humbles bâtisseurs du Moyen-âge.

Des liens intimes entre le politique et le religieux.

Les seigneurs locaux qui ont contribué à restaurer les anciennes églises ou à en construire de nouvelles, ont favorisé la fixation des habitants au sein des paroisses et leur encadrement par les autorités seigneuriales ou religieuses.

Quelques mentions de l'église de Mérey apparaissent çà et là dans les archives. Au XII^e siècle, le seigneur du lieu, Guillaume de Mérey donne, avec le consentement de son frère Hugues et de son neveu Guillaume, le patronage de l'église N-D de Mérey aux religieux de l'abbaye Notre-Dame du Bec, c'est-à-dire du Bec-Hellouin. Les églises et leur temporel (la possession de leur patrimoine et des revenus qui leur sont attachés) font alors partie intégrante du domaine seigneurial. Les seigneurs, les « patrons », en perçoivent les dîmes et désignent leurs desservants, les curés. Toutefois, ils peuvent aussi donner ou restituer à l'Église (à l'évêché ou à un monastère) tout ou partie de leur patrimoine religieux. C'est sans doute cette perte de revenus qui amènera un seigneur ultérieur, Jean de Caruel, à contester en 1495 à l'abbaye du Bec le patronage de l'église de Mérey. Il gagnera son procès.

Au fil des siècles, la monarchie affirme son autorité, encadre les prérogatives seigneuriales et ecclésiastiques et centralise l'organisation du royaume. Le religieux et le profane sont intimement mêlés. La paroisse devient ainsi la circonscription de base, à la fois de l'Église et de l'administration royale. Le roi nomme les évêques (investis par le pape) qui nomment les curés. Ceux-ci sont rémunérés par la dîme et les revenus attachés à leur cure, mais en reversent une part importante à l'évêché. Ils n'en conservent que la « portion congrue ». Les curés, en dehors de leur fonction culturelle, tiennent les registres des baptêmes, des mariages et des sépultures et peuvent organiser une école paroissiale. C'est à la fin de la messe du dimanche, au son de la cloche, et dans l'église, que se réunit plusieurs fois par an l'assemblée paroissiale des habitants. On y proclame les décisions émanant du roi ou de son intendant provincial. L'assemblée est présidée par le seigneur ou le curé et prend toutes les décisions concernant la vie du village. Elle nomme le syndic (l'équivalent du maire), gère la fabrique (les biens de la paroisse), les biens communaux, organise les travaux collectifs (fenaison, moisson, semailles, labours), répartit et collecte les impôts royaux. Il en a été ainsi à Mérey jusqu'à la Révolution de 1789.

A suivre ...

Bien Vivre Ensemble à Mérey



Il nous a quitté ...



Monsieur Pierre METROT, le 29 juin 2017

Adjoint au Maire à Mérey pendant 9 années.

Dévoué à sa commune et ses habitants. Son implication a été sans faille durant toutes ses années.

Pierre repose désormais dans le jardin du souvenir de Mérey.
Mérey qu'il aimait tant.

Tu vas beaucoup nous manquer Pierre.



*Le maire et l'ensemble du conseil municipal
Vous souhaitent à toutes et tous un bel été et
de très bonnes vacances.*